

1. Titre du résumé :

Place de la cigarette électronique (vape) dans le sevrage tabagique en 2025 : les enjeux cliniques.

2. Coordonnées des co-auteurs :

P. Arvers

Attaché en addictologie et tabacologie, 7^{ème} Centre médical des armées
Varces, France

3. Coordonnées de l'auteur principal qui sera le contact pour le Congrès de l'ALBATROS :

P. Arvers

Attaché en addictologie et tabacologie, 7^{ème} CMA, Varces, France

Philippe.arvers@gmail.com

4. Description précise des objectifs

En 2016, le Haut conseil de santé publique avait précisé que « la cigarette électronique peut être considérée comme une aide au sevrage tabagique pour les populations fumeuses désireuses d'arrêter leur consommation de tabac ». En 2021, il a actualisé son avis en soulignant que « les connaissances fondées sur les preuves sont insuffisantes pour proposer les SEDEN comme aides au sevrage tabagique dans la prise en charge des fumeurs par les professionnels de santé. »

La prise en charge médicamenteuse du sevrage tabagique est restreinte : en l'absence de l'évolution de l'AMM, il n'est pas possible de prescrire plus d'un patch nicotinique journalier ; de plus, depuis près de 5 ans, la varénicline (Champix®) n'est plus en vente.

Nous voulons montrer que la vape constitue en 2025 une aide efficace à l'arrêt du tabac en population générale et en particulier auprès des personnes souffrant de pathologie mentale.

5. Matériel et méthodes

Une revue de la littérature internationale et des métaanalyses, et la recherche bibliographique a été faite sur Medline (2011 – 20224).

La recherche de consensus (à l'aide de la méthode Delphi) auprès des adhérent.e.s de la Société francophone de tabacologie (SFT) a été proposée en 2022 par Jacques Cornuz (Unisanté – Lausanne). La question posée était la suivante : « Quelle est la place et l'utilité du vapotage dans la prise en charge clinique des personnes fumeuses ? ». 34 propositions ont été proposées aux 165 adhérent.e.s de la SFT.

6. Résultats et conclusions

Une revue Cochrane récente (janvier 2025) a trouvé des preuves de haute certitude que les cigarettes électroniques contenant de la nicotine sont plus efficaces que les traitements de substitution nicotinique traditionnels, comme les patchs et les gommes, en population générale.

Il est rapporté une fréquente utilisation de la cigarette électronique par les patients fumeurs souffrant de pathologies mentales et en particulier de schizophrénie ou de troubles schizo-affectifs.

L'arrêt du tabac pour des raisons de santé est plus fréquent chez les patients fumeurs souffrant de pathologies mentales. Les cigarettes électroniques sont associées à des taux de réussite plus élevés après ajustement pour différents indicateurs de santé mentale (OR variant de 2.1 [1.64-2.98] à 2.25 [1.59 – 3.18]).

A condition d'arrêter complètement de fumer du tabac, la vape constitue un outil de sevrage tabagique efficace en population générale et en psychiatrie en particulier. A ce titre, la vape devrait être recommandée par les professionnels de santé.

7. Liens d'intérêt

Aucun lien d'intérêt avec l'industrie du tabac, de la vape ainsi qu'avec l'industrie pharmaceutique.